

Précarité et Santé Mentale : Qui mène la danse ?

Conclusions de la journée par Dominique Decoux, Présidente de la CASS

Je vous remercie tous encore d'avoir participé avec nous à cette réflexion que nous espérons riche, et je pense qu'elle l'a été, en tous cas en toute grande partie. Pour ceux qui viennent de rentrer, il y a un petit drink au premier étage à la fin de cette conclusion qui ne va pas durer longtemps, promis juré. Ce sera encore une possibilité d'échanger entre nous. En conclusion, voici quelques mots. Quelques mots que je voudrais être positifs.

C'est vrai, nous vivons dans un drôle de monde. Depuis des années, on a l'impression que beaucoup de mesures qui sont prises au niveau des différents gouvernements et particulièrement au niveau du gouvernement fédéral vont dans le mauvais sens. Les restrictions en matière de sécurité sociale et les différentes contraintes qui ont été imposées aux CPAS ces dernières années, nous donnent l'impression que les mesures qui sont prises par nos gouvernements vont dans le sens exactement opposé de ceux qui ont été décrits par nos intervenants ce matin en terme de capacités à permettre à des personnes en situation de précarité de se retrouver en suffisamment bonne forme pour continuer et avoir la force de réaliser un projet de vie par le travail ou par tout autre moyen. Le chômage, disait Ginette Herman, est un problème de santé publique et devrait être reconnu comme tel. Ce matin, les études tendaient à montrer que, si on peut se poser la question du sens, dans la plus grande partie des situations, c'est bien la précarité qui accusait des problèmes de santé mentale et beaucoup moins l'inverse. Nous avons eu beaucoup d'analyses, beaucoup de constats mais aussi beaucoup de matériaux pour nourrir nos pratiques. Nous avons vu qu'à un certain stade du chômage, plus on cherche, plus on demande aux gens de chercher, et plus finalement ces personnes se sentent mal. Parce qu'elles ont perdu confiance en elles, parce qu'elles se retrouvent toujours avec des refus cumulés qui finissent par les stigmatiser ou par leur donner à elles-mêmes le sentiment de n'être rien. Il faudrait mesurer les effets de la stigmatisation.

On nous a invités à ajuster, voire à changer de regard. On nous a invités à être attentif aux préjugés qui, parfois ou souvent, (cela dépend des semaines et des mois), polluent un peu notre regard. On nous a invités aussi à garder humaine la relation. Garder humaine la relation, cela veut dire reconnaître la personne comme un sujet, et pas comme un objet. C'est une des raisons pour lesquelles le CPAS de Schaerbeek a choisi de ne plus parler d'usager mais de citoyen-bénéficiaire pour remettre la personne dans un rôle de citoyen qui vient chercher un service public et qui en bénéficie.

En sortant de ce colloque, nous avons également matière à de belles interpellations politiques. Quand on voit qu'un certain nombre de décisions qui sont prises ont des effets contraires à ce que voudraient atteindre nos gouvernants, en imaginant qu'ils sont de très bonne volonté, des mesures prises vont peut-être aller dans le sens inverse que celui qu'ils pensent construire. La mobilisation de la CASS et des acteurs sociaux publics et associatifs autour de cette question peut effectivement amener à revoir certaines conceptions de l'action sociale. Néanmoins, et c'est quand-même l'aspect merveilleux de la vie, toute politique, aussi critiquable soit elle, peut développer des effets paradoxaux qui dégagent des marges pour agir. On ne peut de toute façon pas changer ce qui n'est pas à notre portée. La loi concernant

le Projet d'Intégration Sociale, l'extension du PIIS, a été votée. La plupart des CPAS et des acteurs sociaux se sont battus contre. Nous n'avons pas été entendus. Cela sera appliqué demain. Néanmoins, paradoxalement, cette loi peut nous offrir des moyens nouveaux pour octroyer un véritable accompagnement social de qualité et bienveillant. Il faut quand-même reconnaître que l'Etat Fédéral, même si c'est de manière imparfaite et qu'on pourrait en dire beaucoup de choses, a quand-même prévu des moyens supplémentaires en terme d'accompagnement du personnel qui permettront sans doute plus que jamais, d'offrir cet accompagnement. Nous sommes un grand CPAS à Schaerbeek, mais en 2017, il sera prévu d'engager 19 travailleurs sociaux en plus pour faire cet accompagnement. Cela est passé dans le budget. Les équipes ont construit un parcours d'accompagnement social allant de l'entrée du CPAS, jusqu'à, on espère pour le plus grand nombre d'entre eux, la sortie du CPAS en passant par la réalisation d'un projet auto-défini pour permettre aux personnes de se sentir beaucoup plus autonomes et maître de leur vie. Nous avons de réelles marges de manœuvre qui ne sont pas aussi grandes qu'on le voudrait. Ne passons surtout pas à côté de ces marges pour faire des choses qui vont dans le bon sens.

Je terminerai par là, mais puisque Christine Deconinck nous a invité à faire part de nos demandes, revendications et recommandations, nous avons depuis des années un chauffoir à Schaerbeek qui était un abri de jour pour sans-abri en hiver qui avait la vocation de faire un peu le pendant des structures de nuit que le SAMU organise très bien. Ce chauffoir fonctionnait jusqu'à l'année passée de manière bénévole avec la Croix-Rouge et des travailleurs du CPAS qui s'y sont investi en plus de leur travail quotidien. Avec l'augmentation massive des demandes à Schaerbeek : 800 en plus depuis décembre 2014, soit 11% d'aide en plus en un an et demi, les travailleurs sociaux ne sont maintenant plus en capacité de libérer du temps en plus de leur travail et nous n'avons malheureusement pas pu cette année, ouvrir le chauffoir. J'interpelle donc Madame Deconinck en lui disant que nous ne demandons pas grand-chose : un coordinateur qui coordonnerait le chauffoir jusqu'à la fin du mois de mars, et un mi-temps supplémentaire de travailleur social pour quatre mois qui puisse fournir une aide sociale un peu plus avancée que de simplement un abri et de la nourriture. C'est donc ma petite demande du jour à la représentante ministérielle qui m'a invitée et nous a invité à lui faire part de nos demandes.

Je vais en rester là parce que je pense qu'on en a tous assez entendu et qu'on a tous envie d'aller boire un verre. Je vous invite à le faire. Encore merci, et merci à l'équipe du colloque. À la prochaine.